



منظمة الأغذية
والزراعة
للأمم المتحدة

联合国
粮食及
农业组织

Food
and
Agriculture
Organization
of
the
United
Nations

Organisation
des
Nations
Unies
pour
l'alimentation
et
l'agriculture

Продовольственная и
сельскохозяйственная
организация
Объединенных
Наций

Organización
de las
Naciones
Unidas
para la
Agricultura
y la
Alimentación

COMMISSION DES MESURES PHYTOSANITAIRES

Cinquième session

Rome, 22-26 mars 2010

Système d'examen et de soutien de la mise en œuvre

Point 12.4 de l'ordre du jour provisoire

1. À sa troisième session (2008), la Commission des mesures phytosanitaires (CMP) a adopté le programme d'élaboration du « Système d'examen et de soutien de la mise en œuvre » et demandé qu'il soit appliqué dès que cela sera possible du point de vue pratique et si les ressources le permettent. Le programme d'élaboration de ce système comprend un plan de trois ans pour sa mise en place.
2. Un certain nombre d'éléments du Système d'examen et de soutien de la mise en œuvre sont déjà fonctionnels dans le cadre du programme de travail ordinaire de la CMP, comme le suivi de la conformité aux exigences en matière de notification et les rapports sur les difficultés liées à la mise en œuvre émanant de la Consultation technique des Organisations régionales de la protection des végétaux.
3. Cependant, les principales activités dans le cadre du nouveau système sont pour l'essentiel nouvelles, comme la création d'un « Centre d'assistance aux usagers de la CIPV », dont sera chargé un fonctionnaire à recruter, ainsi que l'élaboration, la distribution et l'analyse d'un questionnaire sur la mise en œuvre de la Convention par les Parties contractantes.
4. Puisant dans les ressources financières limitées du Secrétariat, le programme relatif au Système d'examen et de soutien de la mise en œuvre a lancé le processus de recherche d'un chargé de projet qui s'occupera, entre autres, d'établir le « Centre d'assistance aux usagers de la CIPV ». Des progrès considérables peuvent être attendus en 2010 dans le cadre de ce programme de travail; cependant, la manière dont ce poste sera financé au-delà de la première année n'a pas été déterminée.

Le tirage du présent document est limité pour réduire au maximum l'impact des méthodes de travail de la FAO sur l'environnement et contribuer à la neutralité climatique. Les délégués et observateurs sont priés d'apporter leur exemplaire personnel en séance et de ne pas demander de copies supplémentaires.

La plupart des documents de réunion de la FAO sont disponibles sur l'Internet, à l'adresse www.fao.org

5. Le Secrétariat recherche activement des financements auprès des donateurs et des partenaires afin d'assurer la durabilité du Système d'examen et de soutien de la mise en œuvre et de faire en sorte qu'il devienne partie intégrante du programme de travail de la CMP. L'Annexe 1 donne un aperçu de l'avant-projet de « Centre d'assistance aux usagers de la CIPV » convenu à la troisième session de la CMP.

6. La CMP est *invitée* à:

1. *Noter* que ce projet a été lancé grâce à un financement puisé dans les ressources actuelles du Secrétariat; et
2. *Demander* aux membres de fournir des ressources afin d'assurer la durabilité du Système d'examen et de soutien de la mise en œuvre.

FONDS FIDUCIAIRE DE LA CIPV PROJET 5

Titre:	Centre d'assistance aux usagers de la CIPV																			
Objectif:	Permettre au personnel des ONPV de demander des conseils concernant leurs obligations découlant de la CIPV et l'application des normes internationales pour les mesures phytosanitaires (NIMP).																			
Champ d'action:	Création d'un " <i>Centre d'assistance aux usagers de la CIPV</i> " au sein du Secrétariat de la CIPV dans le but de fournir conseils et assistance au titre de l'application des NIMP, de suivre, d'identifier et de notifier les problèmes de conformité et d'application et d'aider les parties contractantes à entrer en rapport avec les sources potentielles de financement.																			
Durée:	Année civile 2009 (projet reconduit chaque année)																			
Description:	Ce projet répond à la demande formulée par la CMP tendant à ce que soit prévu un examen triennal de la mise en œuvre de la CIPV et des NIMP, y compris la création d'un "Centre d'assistance aux usagers de la CIPV". Ce "Centre d'assistance" aurait pour mission essentielle de conseiller les pays concernant l'application des NIMP et le respect de leurs obligations au titre de la CIPV. Il pourrait être géré par un fonctionnaire chargé de l'application des normes. Le caractère confidentiel de toute information commerciale sensible serait garanti. Le Secrétariat remettrait à la CMP un rapport annuel succinct sur les activités du Centre d'assistance.																			
Avantages pour les donateurs:	Forte visibilité politique dans le cadre de la CIPV. Meilleure application de la CIPV et de ses normes propre à assurer de meilleurs débouchés commerciaux ainsi qu'une meilleure protection phytosanitaire des pays.																			
Budget général:	Le budget repose sur les hypothèses générales suivantes: <ul style="list-style-type: none"> – Un administrateur P4 à plein temps chargé de l'application des normes – Frais généraux (frais d'expédition, téléphone, matériel de bureau) – Frais de voyage du fonctionnaire chargé de l'application des normes (7 missions en 2009 pour un coût moyen de 5 000 USD par mission) – Élaboration de matériel de formation ou d'orientation sur la CIPV (dont 2 mois de consultants à 8 000 USD par mois). 																			
Budget détaillé (2009):	<table border="1"> <tr> <td>Dépenses de personnel</td> <td>Un administrateur P4 chargé de la mise en œuvre de la CIPV</td> <td>220 000,00 USD</td> </tr> <tr> <td>Frais généraux</td> <td>Matériel de bureau, frais d'expédition, communications</td> <td>15 000,00 USD</td> </tr> <tr> <td>Frais de voyage</td> <td>Missions de consultation auprès de donateurs potentiels (7 missions par an pour un coût moyen de 5 000 USD chacune)</td> <td>35 000,00 USD</td> </tr> <tr> <td>Documentation</td> <td>Élaboration de matériel de formation et d'orientation dans des domaines clés identifiés par le Centre d'assistance.</td> <td><u>25 000,00 USD</u></td> </tr> <tr> <td></td> <td style="text-align: right;"><i>Total</i></td> <td><u>295 000,00 USD</u></td> </tr> <tr> <td></td> <td>Total (frais de gestion de la FAO de 6% inclus)</td> <td>312 700,00 USD</td> </tr> </table>		Dépenses de personnel	Un administrateur P4 chargé de la mise en œuvre de la CIPV	220 000,00 USD	Frais généraux	Matériel de bureau, frais d'expédition, communications	15 000,00 USD	Frais de voyage	Missions de consultation auprès de donateurs potentiels (7 missions par an pour un coût moyen de 5 000 USD chacune)	35 000,00 USD	Documentation	Élaboration de matériel de formation et d'orientation dans des domaines clés identifiés par le Centre d'assistance.	<u>25 000,00 USD</u>		<i>Total</i>	<u>295 000,00 USD</u>		Total (frais de gestion de la FAO de 6% inclus)	312 700,00 USD
Dépenses de personnel	Un administrateur P4 chargé de la mise en œuvre de la CIPV	220 000,00 USD																		
Frais généraux	Matériel de bureau, frais d'expédition, communications	15 000,00 USD																		
Frais de voyage	Missions de consultation auprès de donateurs potentiels (7 missions par an pour un coût moyen de 5 000 USD chacune)	35 000,00 USD																		
Documentation	Élaboration de matériel de formation et d'orientation dans des domaines clés identifiés par le Centre d'assistance.	<u>25 000,00 USD</u>																		
	<i>Total</i>	<u>295 000,00 USD</u>																		
	Total (frais de gestion de la FAO de 6% inclus)	312 700,00 USD																		
Montant global du projet:	312 700,00 USD																			